



# Déclaration SNAD-CGT

## CTR du 31 mai 2016

Madame,

A nos yeux, vous n'êtes plus ni présidente (de cette instance que vous méprisez au plus haut point tant le dialogue social a été dénaturé depuis 2013), ni Directrice générale (puisque vous ne daignez plus répondre aux représentants du personnel).

Au delà de la déclaration liminaire intersyndicale, nous avons voulu vous expliquer pourquoi la CGT va quitter cette séance, à votre grand soulagement probablement !

Tout d'abord pour la forme...

### **Jamais les organisations syndicales n'ont été traitées de la sorte !**

Une fois de plus vous n'avez pas répondu à notre demande d'envoi de documents plus tôt qu'à l'accoutumée...

En effet, nous en avons fait la demande exceptionnelle écrite d'une part, correspondant pleinement à votre engagement devant le conseiller social le 16 mars 2016. Peut-être avez-vous oublié cette réunion puisque même vos sous-directeurs se sont plaints de ne pas avoir eu de compte-rendu de cette magnifique audience...

Heureusement que l'intersyndicale a pallié à vos manquements et a rédigé un compte-rendu exhaustif pour les informer !

Par ailleurs, alors que la composition de notre délégation pour ce CTR est partie par mail le 20 mai 2016, il nous a fallu relancer 48 heures plus tard pour obtenir des convocations...

Vendredi dernier, soit deux jours ouvrés avant le comité technique, aucune convocation ne nous était encore parvenu, néanmoins vous nous annonciez que seuls trois experts sur cinq pourraient siéger alors qu'il y a 7 points à l'ordre du jour...

Au delà du mépris des personnes qui avaient prévu d'apporter leur expertise autour de cette table, vous semblez ignorer complètement le règlement intérieur.

En effet, l'Administration est accompagnée de nombreux experts autour d'elle, et nous n'avons jamais manqué de respect pour ces derniers, ce qui semble ne pas être votre cas, Madame... une fois encore !

Tout ceci doit vous sembler tellement drôle et anecdotique,

n'est-ce pas ?... mais la CGT tient à formuler le caractère historique du comportement d'une dirigeante de notre administration à l'égard des organisations syndicales qui sont les représentants de toute la corporation douanière.

Un courrier partira en ce sens au Ministère.

Ensuite pour le fond...

Vous vous doutez bien, alors que nous vous avons demandé qu'il soit tenu compte du mouvement social en cours et donc un ajournement de l'agenda social, que la CGT ne va pas siéger comme s'il ne se passait rien dans notre pays !

Une page de l'histoire est en train de s'écrire avec un gouvernement et ses suppôts aux ordres du MEDEF !

Quand un gouvernement utilise le 49.3 pour imposer une loi scélérate, c'est qu'il est dans la pire difficulté.

Ce déni de démocratie et ce mépris de classe sont insupportables. Les jeunes, les salariés du privé comme du public, les privés d'emplois et précaires, les retraités, se battent pour conserver ce qui les protège.

Les fonctionnaires feraient bien de se battre à leurs côtés, car l'inversion de la hiérarchie des normes dans la Fonction Publique se traduira par la fin du statut qui nous protège également.

L'ignorer, c'est être aveuglé par les tentatives de division du gouvernement en place. Division syndicale, division entre les salariés.

La CGT Douanes soutient le mouvement social en cours à l'initiative d'une intersyndicale de progrès social.

La CGT Douanes dénonce les violences physiques et médiatiques.

Rester dans cette salle à l'heure où les ordres donnés sont de frapper des grévistes nous semble surréaliste, qu'on soit d'accord avec cette loi ou pas.

### **Ce sont les principes même d'une démocratie qui sont bafoués.**

La CGT dénonce les propos tenus par le Président de la République, le Premier Ministre et les Ministres, ceux de Bercy en tête !

C'est la raison pour laquelle nous retournons auprès des douaniers et auprès des salariés en lutte et quittons la salle avant l'ouverture du CTR.